

**COMMENT
S'INSCRIRE
EN LIGNE**

**SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse **www.demarches.interieur.gouv.fr** dans la rubrique « Élections »



02

Identifiez-vous* ou créez **votre compte sur www.service-public.fr**



03

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire



04

Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

*l'identification est également possible via France connect.